

## **Déclaration de la présidence de l'Union européenne au sujet des actes de violence en Israël et dans les Territoires occupés**

[ 01-10-2004 | Communiqués de presse (PESC) | Affaires générales et relations extérieures ]

M. Bernard Bot, ministre des Affaires étrangères et président du Conseil des ministres de l'Union européenne, a fait part de sa profonde inquiétude vis-à-vis du cycle continu de représailles violentes en Israël et dans les Territoires occupés. M. Bot a condamné l'attentat à la roquette dans la ville de Sderot, mercredi dernier, au cours duquel deux enfants israéliens ont été tués. Il a présenté ses condoléances aux familles des victimes. Il a réitéré que l'Union européenne rejette de manière ferme et inconditionnelle toutes les formes de terrorisme et a de nouveau exhorté les autorités palestiniennes à agir contre les organisateurs et les auteurs de ce genre d'atrocités.

M. le ministre Bot a qualifié de disproportionnée la riposte militaire israélienne dans la Bande de Gaza qui a également provoqué la mort de civils innocents dont plusieurs enfants et blessé beaucoup d'autres. Le ministre a présenté ses condoléances aux familles des victimes. Il a rappelé que l'Union européenne reconnaît le droit d'Israël de protéger ses citoyens des attentats terroristes, mais que l'exercice de ce droit devrait se faire dans les limites fixées par droit international. Il a demandé à Israël de respecter pleinement la quatrième Convention de Genève.

M. le ministre Bot recommande vivement à Israël et aux Palestiniens de réfléchir aux conséquences au long terme de leurs actions qui ne font qu'aggraver la situation et donnent un prétexte à l'opposition de saboter la recherche d'une solution pacifique au conflit du Moyen-orient. M. Bot a souligné que l'instauration d'une paix durable au Moyen-orient ne s'obtiendra que par le rétablissement de la collaboration en matière de sécurité ainsi que par des négociations directes entre les parties, telles que décrites dans la feuille de route.